

RAPPORT FINANCIER 2025

Assemblée générale 2026

Soumis au conseil d'administration du 21/05/2025 et au commissaire aux comptes

Le rapport financier de notre fédération est présenté à l'assemblée générale conformément aux statuts dont l'article 10 prévoit que l'assemblée générale « entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, fixe le montant des cotisations ».

L'exercice financier 2025 ouvert le 1er janvier a été clos le 31 décembre 2025. Toutefois les cotisations relatives à l'exercice 2025, arrivées entre le 1er janvier 2026 et le 31 janvier 2026, ont été intégrées dans les comptes 2025.

La plaquette officielle de présentation des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et vérifiés par le commissaire aux comptes a été mise à disposition de chaque adhérent. Ce sont ces comptes annuels que l'assemblée est appelée à approuver.

Les comptes de l'année 2025 ont été suivis tout au long de l'année avec Pierre-Olivier Dolino, Cécile de Clermont, Florence Delille et Guilhem Mante.

Une présentation de pilotage regroupe les rubriques comptables des produits et des charges pour faciliter le suivi du budget et assurer la gestion financière de la FEP. Cette présentation de pilotage est complétée par une présentation analytique conforme au Compte de résultat par Origine et par Destination (COD). Cette présentation permet de présenter les ressources et l'emploi des ressources suivant les grandes missions de la FEP et les frais de fonctionnement et de recherche de fonds.

Nous évoquerons successivement :

- les procédures comptables mises en œuvre pour la tenue des comptes de la fédération,
- le compte de résultats de l'exercice 2025, dans sa présentation de pilotage et analytique,
- le bilan au 31 décembre 2025.

1. LES PROCEDURES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE POUR LA TENUE DES COMPTES DE LA FÉDÉRATION

Ces procédures sont mises en œuvre depuis plusieurs années et n'ont pas changé. Les pièces comptables sont enregistrées au siège sous la responsabilité du délégué général, Pierre-Olivier Dolino, par la responsable administrative et financière, Florence Delille. Elle prépare les imputations aux différentes opérations, permettant ainsi le pilotage des actions et leur imputation analytique.

Les règlements par chèque ou virement sont signés ou validés par le délégué général. La caisse pour les menues dépenses est tenue sous la responsabilité de la responsable administrative et financière qui tient à jour un registre des dépenses effectuées. Toutes les pièces comptables sont scannées et importées dans le logiciel comptable Pennylane géré par le cabinet comptable Endrix. Les originaux sont archivés à la FEP.

Le cabinet Endrix effectue les imputations comptables et finalise les écritures. Il prépare une situation intermédiaire au 30 juin, au 30 septembre et la clôture annuelle des comptes ainsi que

le bilan. Florence Delille peut solliciter le cabinet comptable pour les extractions demandées par le délégué général afin d'effectuer le suivi des actions. Le cabinet est bien réactif. Mme Valentine Plaete, expert-comptable, notre interlocutrice au cabinet Endrix, participe aux rencontres en visio entre le délégué général, la déléguée générale adjointe, la responsable administrative et financière et la trésorière, pour la clôture annuelle des comptes, les 3 situations intermédiaires, le budget.

Tous les acteurs de cette chaîne doivent être félicités pour l'efficacité de leur travail. Ce professionnalisme facilite grandement la tâche de synthèse de fin d'année.

2. LE COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

En 2022, la FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour développer ses ressources et équilibrer ainsi toutes les charges liées à son développement. En 2023 et 2024, ce développement a été stabilisé. Pour 2025, la FEP a prévu un budget à l'équilibre avec 2,4 millions d'euros de produits et de charges.

En 2025, les produits ont légèrement dépassé les objectifs, en arrivant à 2.429K€. Les charges, à 2.413K€, ont, elles aussi, été un peu plus importantes que prévues. L'exercice se solde par un excédent de 16K€, montrant la consolidation du développement réalisé, bien nécessaire dans la situation préoccupante pour le secteur associatif.

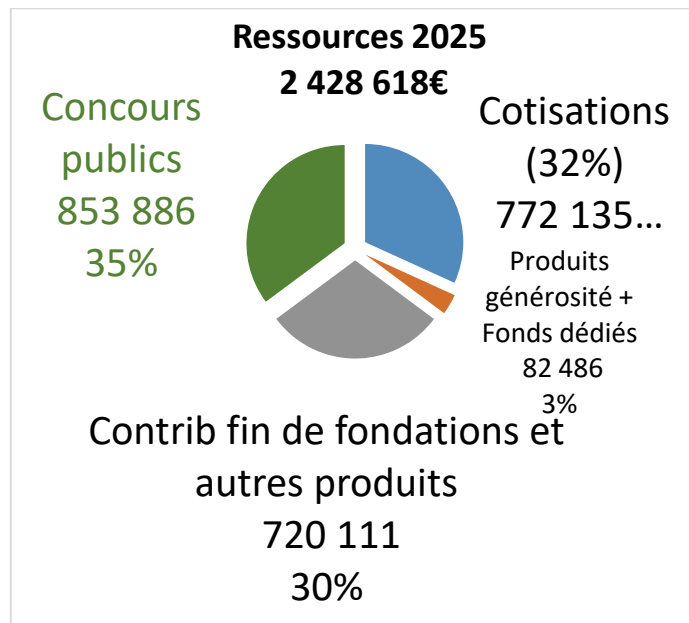
	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	% v/s 2024
TOTAL PRODUITS	2 473 126	2 343 892	2 400 000	2 428 618	4%
TOTAL CHARGES	2 413 310	2 361 228	2 400 000	2 412 562	2%
RESULTAT NET	59 816	-17 336	0	16 056	

2.1 Les produits ou ressources financières

Les produits sont présentés de façon synthétique dans le tableau ci-dessous et de façon détaillée en annexe 1.

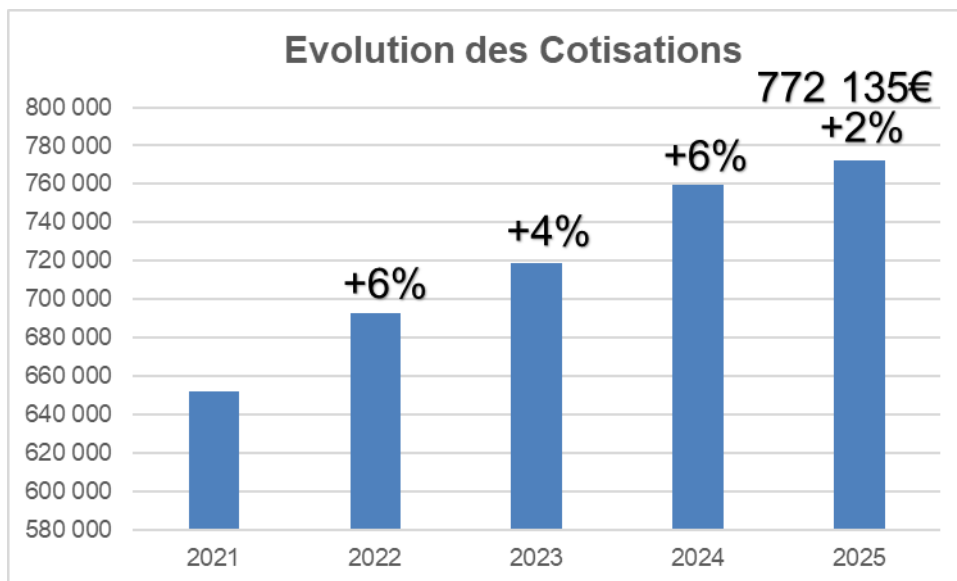
PRODUITS	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	% v/s 2024	% du total
Cotisations	718 904	759 393	750 000	772 135	2%	32%
Ventes de biens de services	28 182	18 998	39 500	48 004	153%	2%
Subventions publiques	759 397	662 128	757 500	853 886	29%	35%
Dons, abandons de frais, mécénat	20 182	17 024	10 000	11 443	-33%	0%
Contributions financières privées	742 603	800 778	836 000	665 844	-17%	27%
Fonds dédiés	159 461	70 534	0	71 043	1%	3%
758. Autres produits	1 033	40	0	42		
Produits financiers, exceptionnels et divers	43 364	14 997	7 000	6 221	-59%	0%
TOTAL PRODUITS	2 473 126	2 343 892	2 400 000	2 428 618	4%	100%

L'équilibre entre les produits se stabilise : Les cotisations continuent de progresser et ont largement dépassé le niveau budgété, elles représentent 32% des recettes totales. Les subventions publiques représentent 29%, en légère augmentation, car la subvention de la DIHAL pour les Couloirs humanitaires a été perçue en 2024 avec 100K€ de moins, mais un rattrapage a pu être effectué en 2025 à hauteur de 90K€. Les financements privés (générosité du public et contributions des fondations) représentent 27% des financements de la FEP en 2025 ; si on leur ajoute les fonds dédiés privés reçus précédemment (3%), ces 2 financements représentent 30% en 2025. Ils ont diminué pour l'accueil de l'étranger, car, en 2024, ils avaient compensé la diminution de la subvention DIHAL.



2.1.1 Cotisations – 32% des produits

Les contributions des membres sous forme de cotisation annuelle ont progressé de 2% en 2025. Cette augmentation confirme l'adhésion et l'engagement des membres dans la politique portée par la fédération et les actions qu'elle mène. Cela constitue un signe fort d'encouragement et de reconnaissance.



2.1.2 Ventes de biens et services et produits divers – 1% des produits

Le poste de Ventes de biens et services comprend principalement des recettes liées à la participation à des colloques ou des événements (42K€). L'année 2025 a été particulièrement riche en événements avec notamment les journées nationales et les assises des Entraïdes.

Il y a également les abonnements à Proteste (5K€), une gratuité ayant été offerte aux membres en 2024, les abonnements sont moins nombreux qu'ils n'ont été mais ils se stabilisent.

Les produits divers comprennent les produits financiers (6K€).

2.1.3 Concours publics et subventions d'exploitation – 35% des produits

74. Subventions Publiques	2023	2024	B2025	2025
740. DGCS CPO	168 000	128 000	128 000	128 000
740. DGCS MMPT	140 000	137 000	137 000	137 000
740. DIHAL CPO	192 000	192 000	192 000	192 000
740. DIHAL AE	200 000	140 000	240 000	323 680
740. EUROPE (AMIF et AFD)	52 897	58 628	54 000	66 706
740. FDVA	6 500	6 500	6 500	6 500
Sous-total subventions publiques	759 397	662 128	757 500	853 886

La FEP a négocié la convention triennale (CPO) avec la DGCS et la DIHAL (320K€). Elle a été retenue dans l'appel d'offres pour le projet Mieux manger pour tous (MMPT) et bénéficie ainsi d'une dotation triennale dont 137K€ pour 2025. A cela s'ajoute la subvention de 6,5K€ du Fonds de Développement de la Vie Associative.

Des subventions pour les actions en faveur de l'accueil des étrangers ont été perçues à hauteur de 390K€ : d'abord, pour les couloirs humanitaires 324K€ de la DIHAL, qui a compensé à hauteur de 84K€ la diminution de 100K€ de la subvention 2024 ; ensuite 66,7K€ de subventions européennes (AMIF) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

2.1.4 Ressources liées à la générosité du public – 0,4%

Aux dons reçus pour l'action générale de la FEP, ont été ajoutés les abandons de frais d'administrateurs acceptant de ne pas se faire rembourser leurs frais de déplacement liés à l'activité. Le total est de 11K€. A noter que la FEP développe par ailleurs une stratégie d'appel à la générosité du public via la FIFEP.

2.1.5 Contributions financières d'autres organismes – 27%

75. Contributions financières privées	2023	2024	B2025	2025
755. Fondation du Protestantisme (AE)	40 000	15 000	0	10 084
755. Fondation du Protestantisme (développement)	200 000	162 000	254 000	284 000
755. Contrib fin d'autres fondations (Charles Gide)	100 000	101 418	100 000	95 000
755. Contrib fin d'autres fondations Accueil de l'étranger	402 603	407 360	417 000	247 965
755. Contrib fin d'autres fondations Couloirs Porticus et autres	38 130	110 244	102 000	46 854
5 Contrib fin d'autres fondations ENACT Porticus, FDF et autres	364 473	297 116	315 000	201 111
755. Contrib fin d'autres fondations à trouver	0	115 000	65 000	0
755. Contrib pour mise à disposition - FEP Gd Est	0	0	0	28 795
Contributions financières privées	742 603	800 778	836 000	665 844

C'est grâce à l'augmentation des financements privés que la FEP a pu financer son développement. Ils représentent 27% de l'ensemble de ses financements.

La Fondation individualisée du Protestantisme (FDP) a versé 10 K€ de Solidarité Protestante pour le Liban. Elle a également versé 280K€ de la part de la Fondation FLAM pour le développement de la FEP. La FEP a aussi reçu 95K€ pour les membres primés dans le cadre du prix Charles Gide.

D'autres fondations ont également versé des contributions pour les actions en faveur de l'accueil de l'étranger (248 K€) : ainsi 47 K€ ont été versés dans le cadre des couloirs humanitaires et 201K€ pour le projet ENACT (travail des sans papier). Ces montants sont en diminution par rapport à 2024, où un complément avait été demandé pour compenser la diminution de la subvention DIHAL pour les couloirs humanitaires.

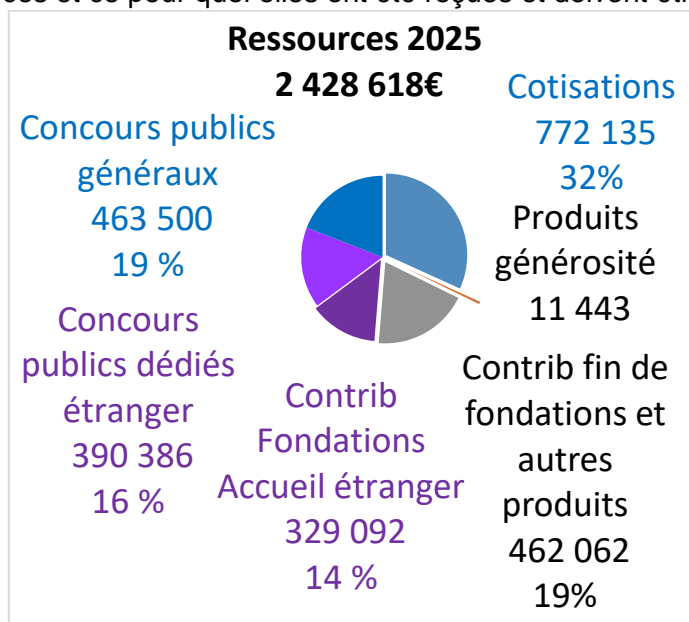
L'ensemble de ces financements confirme la stratégie de diversification des ressources financières mise en œuvre.

2.1.6 Utilisation de fonds dédiés – 3 %

L'utilisation des fonds dédiés s'élève à 71K€. Ont été utilisés les fonds privés reçus précédemment pour le travail des sans papier.

2.1.7 Présentation des ressources par origine

L'analytique présente les ressources en fonction de leur origine (cotisations, contributions financières des associations et dons, subventions et autres concours publics, utilisation de fonds dédiés). Cette autre façon de présenter les ressources permet de voir plus précisément l'origine des diverses ressources et ce pour quoi elles ont été reçues et doivent être utilisées.



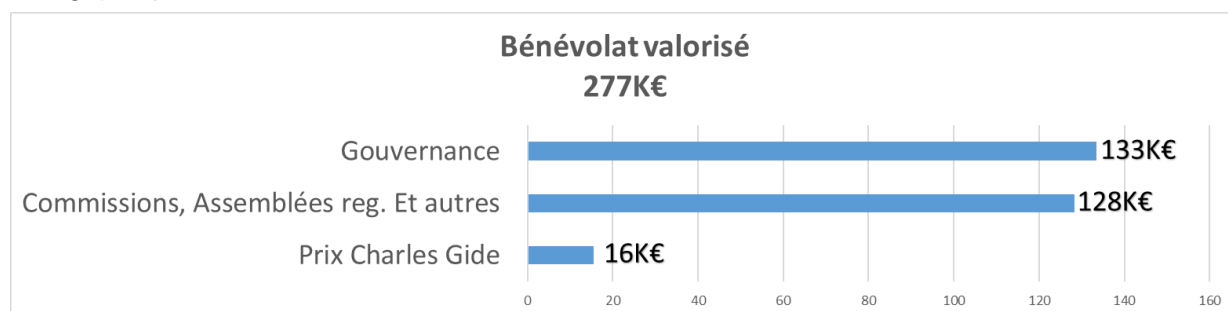
2.1.8 Contributions volontaires en nature

En pied de compte de résultat, sont présentées les contributions volontaires en nature. Cela permet de présenter la réalité économique de l'organisme.

La FEP a bénéficié gratuitement en 2025 de conseils juridiques et ressources humaines à hauteur de 13K€ de la part d'un cabinet d'avocats et d'un consultant. Elle bénéficie également chaque année du don de temps de ses bénévoles (voir en annexe 3 le détail) : Les moyens humains de la FEP sont renforcés par une participation significative de bénévoles.

Un décompte des heures a été effectué sur quatre groupes de bénévoles et valorisé au SMIC chargé. Les 4 groupes de bénévoles sont les membres du bureau, les administrateurs (ces 2 groupes représentant la gouvernance), les membres des commissions, assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles participant au jury du prix Charles Gide. Les heures de bénévolat donné sont à un niveau élevé, montrant ainsi un engagement fort dans les missions menées.

Le bénévolat totalise 11.547 heures, qui, valorisées à 24€ (50% de plus que le SMIC horaire chargé), représentent 277K€.

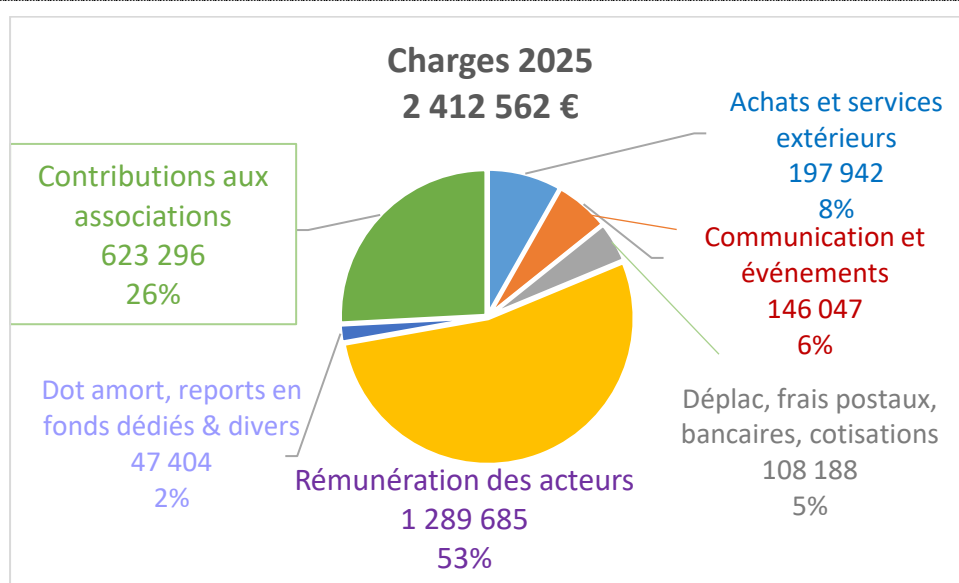


Le total des contributions volontaires en nature représente 10,7% du total ressources financières et contributions volontaires en nature.

2.2 Les charges

Les charges sont présentées par nature avec des regroupements pour une meilleure compréhension des actions qui leur sont liées. Le tableau des charges est présenté de façon synthétique ci-dessous et de façon détaillée en annexe 2.

CHARGES	R2023	R2024	Budget 2025	R2025	% v/s 2024	% du total
Achats et services extérieurs	238 795	205 179	161 600	197 942	-4%	8%
Prestations de communication	94 235	74 434	86 900	61 889	-17%	3%
Organisation événements	40 086	51 585	90 300	84 158	63%	3%
Dépla. frais postaux/tél/bancaires, cotis versées	136 196	113 527	139 500	108 188	-5%	4%
Rémunération des salariés	1 311 531	1 231 765	1 345 000	1 289 685	5%	53%
Contributions financières	549 293	594 807	567 000	623 296	5%	26%
Dotations aux amort. et report en fonds dédiés	35 848	79 338	9 000	45 592	-43%	2%
Charges exceptionnelles et IS	7 326	10 593	700	1 812	-83%	0%
TOTAL CHARGES	2 413 310	2 361 228	2 400 000	2 412 562	2%	100%



2.2.1 Achats et charges externes

Les achats et charges de location, d'entretien, de consultants et d'honoraires s'élèvent à 198K€ et sont légèrement inférieurs à celles de 2024(-7K€).

En ce qui concerne les prestations de communication et l'organisation d'événements, les charges se sont élevées à 146K€, en augmentation par rapport à 2024 (+20K€), vu le nombre d'événements de 2025.

Dans le poste regroupant les déplacements, les frais postaux et de télécommunication et les cotisations versées (108K€), les diminutions sont de 6K€. Elles sont essentiellement dues aux déplacements et réceptions réalisés.

2.2.2 Contributions aux projets et aides financières

Les contributions financières aux pôles régionaux d'hébergement ont été réalisées à hauteur de 336K€, plus importants qu'en 2024 (+36K€). A ces contributions se sont ajoutées les 95€ reversés aux membres primés du prix Charles Gide et les 127K€ de versements effectués au titre de la subvention Mieux manger pour tous. La contribution à la FEP Grand Est est plus élevée

que précédemment (+30K€) car elle inclut le remboursement des salariées mises à disposition conformément à notre convention (29K€), remboursement venant en produit.

Avec un total de 623 296€ de contributions aux projets et d'aides financières en 2025, c'est environ ¼ du budget de la FEP qui est ainsi reversé aux adhérents.

2.2.3 Rémunération des acteurs internes

La rémunération des acteurs internes (1.290K€) représente 53 % du total des charges. Ce compte comprend la totalité des salaires, charges et taxes sur salaires des personnels permanents. Des recrutements ont été réalisés en remplacement de personnes ayant quitté la FEP, avec un décalage dans le temps (3 et 4 mois de postes vacants). Les charges de rémunération en 2025 sont plus fortes que celles de 2024 (+58K€), mais elles sont plus faibles que ce qui avait été budgété (-55K€) en raison des délais de recrutement.

2.2.4 Report en fonds dédiés et amortissements

Les reports en fonds dédiés s'élèvent à 34K€, ils sont liés au report des contributions financières d'une fondation pour le projet ENACT (travail pour les sans-papiers). Les dotations aux amortissements sont de 7,4K€.

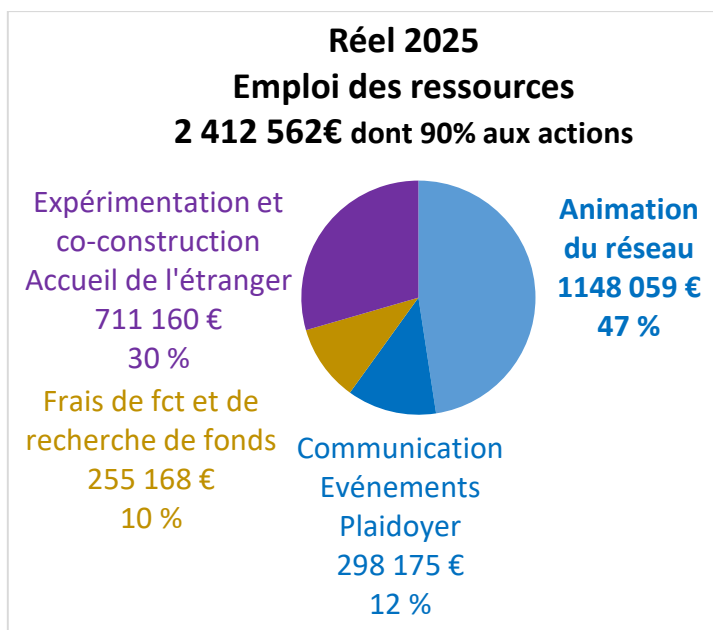
2.2.5 Présentation des charges par destination

Un Compte de résultat par Origine et par Destination a été défini dans le règlement comptable. Il permet de présenter les charges regroupées selon leur destination, c'est-à-dire, selon les missions pour lesquelles elles ont été utilisées. Ce qui permet de rendre compte aux financeurs de l'utilisation de leurs financements.

Les principales missions de la FEP ont été identifiées comme suit :

- L'animation du réseau des membres
- La communication, les événements et le plaidoyer
- L'expérimentation et la co-construction avec les membres, notamment autour de l'accueil de l'étranger.

A ces charges de mission, sont ajoutés les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.



Chacune des charges a été affectée à une action précise en fonction de la destination recherchée, les charges des consultants et les frais de déplacement ont été spécifiquement affectés aux actions concernées.

Les frais de personnel (salaires, cotisations sociales, formation) ont été répartis de la façon suivante :

- A 100% sur certaines actions
 - les délégués régionaux sur l'animation de réseau,
 - les personnes en charge de la communication sur la communication, les événements et le plaidoyer,
 - les personnes en charge de l'accueil de l'étranger ou localisées à l'étranger pour l'accueil de l'étranger
- Et partagés entre les 2 premières actions, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement pour le délégué général, la déléguée générale adjointe et la responsable administrative et financière, avec des pourcentages légèrement différents suivant les fonctions des personnes.

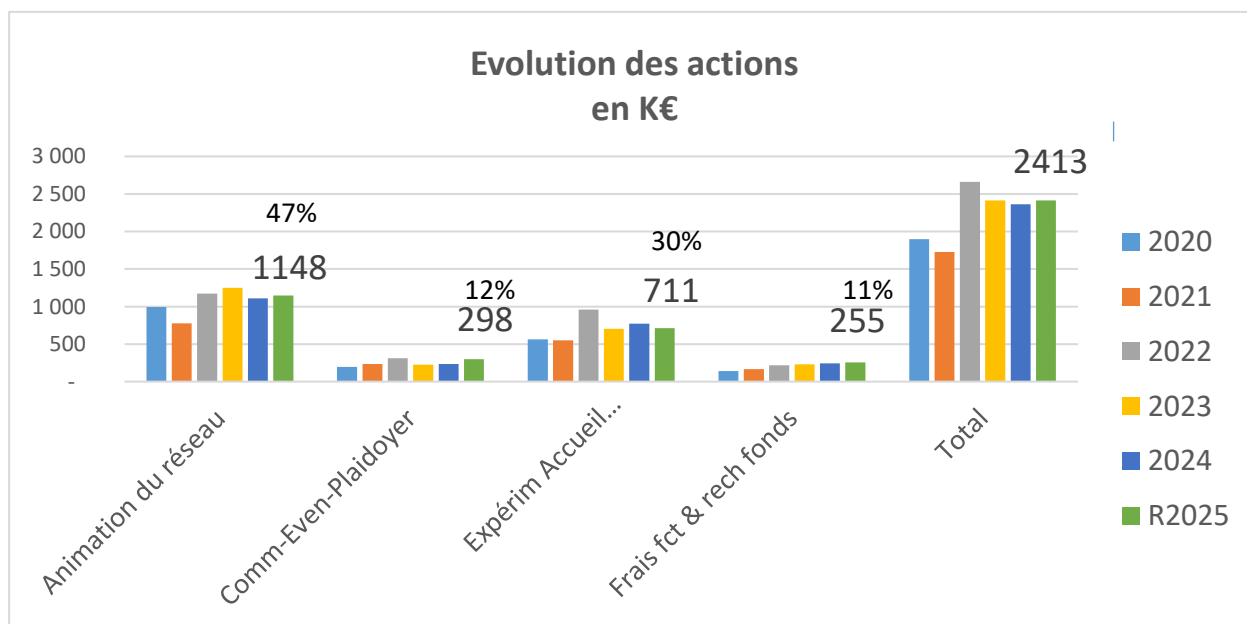
L'animation du réseau des membres est la mission principale de la FEP (47%), qui est complétée par la communication, les événements et le plaidoyer à hauteur de 12%. En 2025, l'accueil de l'étranger a représenté 30%.

Les missions de la FEP sont remplies à hauteur de 90% de ses ressources financières, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement représentent seulement 10%.

2.3 Conclusions sur le compte de résultats 2025

La FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour équilibrer ses ressources entre cotisations de ses membres, subventions publiques et contributions financières de fondations. Cela lui permet d'assurer le financement de ses charges, sécurisant ainsi son développement. L'année 2025 est la confirmation de la solidité de son développement, bien nécessaire au regard de l'évolution préoccupante des financements du secteur associatif.

2.4 Focus sur quelques éléments particuliers



Les actions ont évolué : les actions d'animation du réseau avaient augmenté en 2020 en raison du reversement aux membres de 252K€ de la subvention exceptionnelle COVID.

L'animation du réseau augmente régulièrement pour représenter 47% en 2025. L'action de communication a légèrement augmenté et est passée à 12%, l'accueil de l'étranger, marqué en 2022 par les actions en faveur des personnes en provenance d'Ukraine, représente 30% des ressources utilisées.

Les frais de recherche de fonds et de fonctionnement restent à un niveau très bas (10%)

3. LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

Le bilan ci-dessous s'inscrit dans la lignée des années précédentes et fait état de la bonne santé financière de la fédération au 31 décembre 2025. Le fonds de roulement, différence entre fonds propres et actif immobilisé, qui s'élève à 927 K€, montre la solidité financière de la FEP.

Bilan simplifié au 31/12/2025					
ACTIF			PASSIF		
En K€	31/12/2025	31/12/2024	En K€	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	77	15	Fonds propres	1 004	988
Actif circulant	1 554	1 735	dont Fonds propres	183	
dont créances et stocks	449		dont Réserves	200	
dont valeurs mobilières de placement	450		dont Report à nouveau	604	
dont disponibilités	655		dont Résultat	16	
			Fonds dédiés	38	71
			Provisions	21	19
			Dettes	229	226
			Produits constatés d'avance	339	446
Total	1 631	1 750	Total	1 631	1 750

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE 2025 ET L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT DE GESTION

Nous vous confirmons qu'il n'a été identifié aucun événement important entre le 1er janvier 2026 et la date du présent rapport financier, de nature à affecter la situation au 31 décembre 2025.

Comptes arrêtés à Paris, le 21 mai 2026

Hélène Beck, trésorière



Annexe 1

PRODUITS	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	% v/s 2024
756. Cotisations	718 904	759 393	750 000	772 135	
Cotisations	718 904	759 393	750 000	772 135	2%
70. Ventes de produits et services	2023	2024	B2025	2025	
7011. Abonnements Proteste	10 537	5 160	5 000	5 420	
7061. Gds événements, Journées et Colloques	17 645	13 838	34 500	42 584	
Ventes de biens de services	28 182	18 998	39 500	48 004	153%
74. Subventions Publiques	2023	2024	B2025	2025	
740. DGCS CPO	168 000	128 000	128 000	128 000	
740. DGCS MMPT	140 000	137 000	137 000	137 000	
740. DIHAL CPO	192 000	192 000	192 000	192 000	
740. DIHAL AE	200 000	140 000	240 000	323 680	
740. EUROPE (AMIF et AFD)	52 897	58 628	54 000	66 706	
740. FDVA	6 500	6 500	6 500	6 500	
Subventions publiques	759 397	662 128	757 500	853 886	29%
75. Dons, abandons de frais, mécénat	2023	2024	B2025	2025	
754. Dons (dont abandon de frais bénévole)	20 182	17 024	10 000	11 443	
754. Mécénat	0	0	0	0	
Dons, abandons de frais, mécénat	20 182	17 024	10 000	11 443	-33%
75. Contributions financières privées	2023	2024	B2025	2025	
755. Fondation du Protestantisme (AE)	40 000	15 000	0	10 084	
755. Fondation du Protestantisme (développement)	200 000	162 000	254 000	284 000	
755. Contrib fin d'autres fondations (Charles Gide)	100 000	101 418	100 000	95 000	
755. Contrib fin d'autres fondations Accueil de l'étranger	402 603	407 360	417 000	247 965	
755. Contrib fin d'autres fondations Couloirs Porticus et autres	38 130	110 244	102 000	46 854	
755. Contrib fin d'autres fondations ENACT Porticus, FDF et autres	364 473	297 116	315 000	201 111	
755. Contrib fin d'autres fondations à trouver	0	115 000	65 000	0	
755. Contrib pour mise à disposition - FEP Gd Est	0	0	0	28 795	
Contributions financières privées	742 603	800 778	836 000	665 844	-17%
78. Fonds dédiés	2023	2024	B2025	2025	
7894. Financements publics	9 461	64 000	0	0	
7895. Financements privés	150 000	6 534	0	71 043	
Fonds dédiés	159 461	70 534	0	71 043	1%
758. Autres produits	1 033	40	0	42	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATIONS	2 429 762	2 328 895	2 393 000	2 422 397	4%
Produits financiers, exceptionnels et divers	2023	2024	B2025	2025	
76. Produits financiers	3 921	7 192	2 000	6 088	
77-78 Produits exceptionnels affectés exercice & reprise	0	1 232	0	133	
791. Remboursement divers (Uniformation, service civique)	39 443	6 573	5 000	0	
Produits financiers, exceptionnels et divers	43 364	14 997	7 000	6 221	-59%
TOTAL PRODUITS	2 473 126	2 343 892	2 400 000	2 428 618	4%
87. Contributions volontaires	2023	2024	B2025	2025	
870. Bénévolat	230 656	209 256	160 000	277 128	
871. Prestations en nature	0	20 000	0	12 791	
872. Dons en nature	0	0	0	0	
Total contributions volontaires	230 656	229 256	160 000	289 919	26%

Annexe 2

CHARGES	R2023	R2024	Budget 2025	R2025	% v/s 2024
60. Achats	2023	2024	B2025	2025	
6063. Petits équipements (informatique et audiovisuel)	4 300	2 740	4 000	2 193	
Total achats	4 300	2 740	4 000	2 193	-20%
61. Autres achats et charges externes	2023	2024	B2025	2025	
6130. Locations immobilières et sous traitance générale	70 526	77 308	70 400	57 668	
6135. Locations informatiques	21 366	9 916	5 200	38 911	
61351. Locations véhicules	4 007	5 527	4 800	6 394	
615. Entretien et réparations	4 391	4 147	2 000	1 882	
616. Primes d'assurances	6 516	7 110	5 300	5 211	
618. Documentation générale	658	2 679	600	2 918	
Total 1 services extérieurs	107 464	106 687	88 300	112 983	6%
62. Autres services extérieurs	2023	2024	B2025	2025	
621. Consultants extérieurs	75 449	37 477	19 000	18 369	
621. Consultants extérieurs (AE)	13 432	28 367	16 000	33 778	
622. Honoraires CAC-Cabinet comptable-Experts	38 150	29 908	34 300	30 619	
Total 2 autres services extérieurs	127 031	95 752	69 300	82 766	-14%
Achats et services extérieurs	238 795	205 179	161 600	197 942	-4%
Prestations de communication	2023	2024	B2025	2025	
623. Prestations Proteste	19 498	18 386	23 100	12 514	
604. Conseil et stratégie COM	49 322	30 375	0	0	
623. Prestations de COM (Impression, Image, interne)	25 415	25 673	63 800	49 375	
Prestations de communication	94 235	74 434	86 900	61 889	-17%
62. Organisation événements	2023	2024	B2025	2025	
625. Gds évènement, journées, colloques	36 911	50 074	59 300	82 886	
625. Rencontres cellules/cercles/coordination	3 175	1 511	31 000	1 272	
Organisation événements	40 086	51 585	90 300	84 158	63%
62. Déplacements, frais postaux/télécom/bancaire	2023	2024	B2025	2025	
625. Déplacements, missions, réceptions (hors AE)	72 412	32 826	40 500	32 919	
625. Déplacements, missions, réceptions (AE)	22 534	39 237	60 800	23 499	
626. Frais postaux et télécommunication	14 437	13 700	12 200	18 543	
627. Frais bancaires	5 179	3 848	5 800	3 448	
628. Cotisations versées aux organismes (FEP adhère)	21 634	23 916	20 200	29 779	
Dépla. frais postaux/tél/bancaires, cotis versées	136 196	113 527	139 500	108 188	-5%
64. Rémunération des salariés	2023	2024	B2025	2025	
641. Rémunérations du personnel	880 218	824 797	885 000	856 378	
645. Charges patronales + taxes sur salaires	431 313	406 968	460 000	433 307	
Rémunération des salariés	1 311 531	1 231 765	1 345 000	1 289 685	5%
65. Contributions financières	2023	2024	B2025	2025	
657. Contributions versements associations AE	318 493	299 607	310 000	336 296	
657. Contributions versements Charles Gide	100 000	100 000	95 000	95 000	
657. Contributions versements MMPT	95 800	160 200	127 000	127 000	
657. Contribution Fep Grand Est	35 000	35 000	35 000	65 000	
Contributions financières	549 293	594 807	567 000	623 296	5%
68 & 69. Dotations aux amort. et report en fonds	2023	2024	B2025	2025	
681. Dotations aux amortissements, provisions	8 648	8 295	9 000	7 390	
689 Report en fonds dédiés financements publics	24 000	0	0	4 215	
689 Report en fonds dédiés financements privés	3 200	71 043	0	33 987	
Dotations aux amort. et report en fonds dédiés	35 848	79 338	9 000	45 592	-43%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 405 984	2 350 635	2 399 300	2 410 750	3%
66 à 69. Charges exceptionnelles et IS	2023	2024	B2025	2025	
66 & 67. Charges financières et exceptionnelles	513	6 503	500	105	
68 & 69. Dotations provisions - IS - Divers	6 813	4 090	200	1 707	
Charges exceptionnelles et IS	7 326	10 593	700	1 812	-83%
TOTAL CHARGES	2 413 310	2 361 228	2 400 000	2 412 562	2%

Annexe 3

Valorisation du bénévolat 2025

Pour valoriser le bénévolat, 4 groupes de bénévoles ont été identifiés : les membres du bureau du Conseil d'Administration, les administrateurs, les assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles membres du jury du prix Charles Gide.

Pour les membres du bureau, les administrateurs et les bénévoles du prix Charles Gide, les heures ont été identifiées par personne. Pour les membres des commissions et autres groupes, les heures ont été identifiées en croisant les participants avec les heures de chaque réunion.

Groupe 1 : les membres du bureau, avec leur temps individualisé, selon les hypothèses suivantes :

- Pour la présidente, 130 h par mois pour son temps de présidence et 35h son temps cellule SPI, COM, RRH, ce qui au total représente un temps plein.
- Pour les autres, 2 ou 3h pour les réunions de bureau en visio et 4h par réunion (3h de réunion+1h de préparation) pour les réunions de CA et 5h pour la préparation AG pour les membres du bureau (ateliers) et 3h pour l'AG.

Groupe 1 : 1.965 heures au total.

Groupe 2 : les administrateurs avec leur temps individualisé. Même principe de 3h de réunion +1h de préparation. Pour les séminaires, entre 11h et 16h par séminaire. Pour l'AG, 3h pour les administrateurs et pour 30 personnes autres pour la participation à l'AG (au total une centaine de participants à l'AG pour 3h). .

Groupe 2 : 3.592 heures au total.

Les groupes de gouvernance (groupes 1 et 2) totalisent 5.557 heures.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement

Les groupes de gouvernance ont réparti leur temps de bénévolat à hauteur de 50% pour l'animation du réseau, à hauteur de 20% pour la communication/événements/plaidoyer, 10% pour l'accueil de l'étranger, 10% pour les recherches de financement et 10% pour le fonctionnement

Groupe 3 : les membres des assemblées régionales et comités régionaux, groupes régionaux, cellules, groupe finances et des cercles accueil de l'étranger et enfance-jeunesse.

Les réunions ont lieu le plus souvent en présentiel, mais des réunions se font par Zoom, à des fréquences plus rapprochées, comme les entraides en ligne.

Pour les membres du jury Charles Gide, le temps se répartit entre la lecture des lettres d'intention et leur appréciation, puis en réunion d'arbitrage. Ensuite les bénévoles sont répartis en 3 mini-jurys pour étudier de façon approfondie les projets élaborés et auditionner les porteurs de ces projets. Outre les choix réalisés, une réunion de bilan est organisée pour partager sur l'ensemble du prix. Au total 646 heures pour le jury.

Groupe 3 : 5.590 heures au total.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement

Les assemblées régionales, comités régionaux, groupes régionaux, cellule spi, coordination des entraides et cercle enfance-jeunesse ont réparti leur temps de bénévolat comme les groupes de gouvernance

Les cercles selon leur domaine d'activité : le cercle accueil de l'étranger 100% en accueil de l'étranger, le cercle fin 100% en rech de fonds, le groupe finances et la cellule RRH 100% en fonctionnement.

Les heures consacrées au prix Charles Gide sont du temps pour l'animation du réseau.

Ces heures (11.547) ont été valorisées à 24€ de l'heure (soit 50% de plus que le SMIC chargé 16€). La valorisation du bénévolat est donc de 277.128€.

La valorisation du bénévolat se répartit de la manière suivante selon les différents domaines avec les arrondis, cela fait :

Animation du réseau :	152 328	55%
Communication/événements/plaidoyer	49 900	18%
Accueil de l'étranger	24 900	9%
Frais de recherche de fonds	24 000	9%
Frais de fonctionnement	26 000	9%
Total	277 128	100%

HORS RAPPORT FINANCIER STATUTAIRE

Information sur la fondation FEP abritée à la Fondation du Protestantisme

Pendant l'exercice 2025, la FONDATION INDIVIDUALISÉE FEP (FI-FEP) a reçu 46K€ de dons (contre 51K€ en 2024) pour la FEP et a attribué 8.000€.

Pendant la même période, la FI-FEP a reçu 50 K€ pour ses membres et elle a reversé 65K€ pour ses membres.

Ces fonds sont des fonds dédiés soit à la FEP, soit à ses membres.

NB Les comptes de la Fondation du Protestantisme sont provisoires, devant être proposés à l'approbation du CA prochainement.